

– Droit des femmes –

« 25·Gisèle Halimi » : un lieu d'accompagnement pour toutes les femmes et pour tous leurs besoins inauguré à Clermont-Ferrand le samedi 25 novembre

La Ville de Clermont-Ferrand, engagée dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et pour la défense du droit des femmes, inaugure, le samedi 25 novembre 2023, un « lieu pour les femmes » : le « 25·Gisèle Halimi. » Dans cet espace dédié de 700 m², toutes les femmes sont accueillies par la « Mission Égalité » de la Ville de Clermont-Ferrand et accompagnées en fonction de leurs besoins. Le centre s'engage à accompagner chaque femme dans son parcours, qu'il s'agisse de trouver une solution sur place ou d'orienter vers des partenaires adaptés.

« Lors de la conférence inversée du Grenelle des « Violences conjugales », des femmes victimes ont pu s'exprimer et faire part de leurs difficultés à identifier un interlocuteur précis pour les épauler et les accompagner. C'est la raison pour laquelle la Ville de Clermont-Ferrand a souhaité leur offrir un guichet unique, quelle que soit leur situation, afin de pouvoir les aider dans toutes leurs démarches. Si le « 25·Gisèle Halimi » est un véritable pôle ressources, il est aussi un lieu d'échanges et d'entraide innovant et unique en son genre »

Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand.



Pilotage municipal et collaboration partenariale, la clé de l'innovation clermontoise

Le « 25·Gisèle Halimi » incarne une vision novatrice de la gestion municipale et de la collaboration partenariale. Piloté par la Ville de Clermont-Ferrand et sa « Mission Égalité » composée de 4 agentes, ce centre est bien plus qu'un simple espace physique associatif ; il est le fruit d'une fédération dynamique de plus de soixante partenaires engagés dans la cause des femmes. La municipalité a joué un rôle essentiel en rassemblant ces acteurs locaux, en encourageant une démarche participative et collaborative, et en offrant une plateforme pour la réalisation de ce projet visionnaire. C'est cette synergie qui permettra au « 25·Gisèle Halimi » de fonctionner de manière optimale, en offrant une gamme diversifiée de services aux femmes de la région. Cette approche, basée sur la collaboration entre les secteurs public et associatif, est un modèle exemplaire pour la promotion des droits des femmes et leur autonomisation.

A savoir : un groupe « témoin » composé d'habitantes va se créer afin de vérifier que le plan d'actions répond de manière appropriée aux attentes des femmes.

Trois associations à demeure au sein de la structure

AVEC 63 (Association Victimes, Écoute, Conseils) qui offre un accueil de jour aux victimes de violences, avec le soutien de deux psychologues et d'une intervenante sociale.

Le planning familial est également présent, mettant à disposition toute son activité pour faciliter l'accès aux soins gynécologiques, avec des professionnels tels que des gynécologues et des conseillères familiales.

Et le **CIDFF 63** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) qui se consacre notamment à l'insertion socio-professionnelle des femmes.

Une soixantaine d'opérateurs ponctuels enrichissent cette démarche en apportant leurs connaissances sur les dispositifs du territoire susceptibles de répondre aux besoins spécifiques des Clermontoises. **Ces collaborations contribuent ainsi à créer une dynamique collective forte d'acteurs et d'actions en faveur des femmes.**

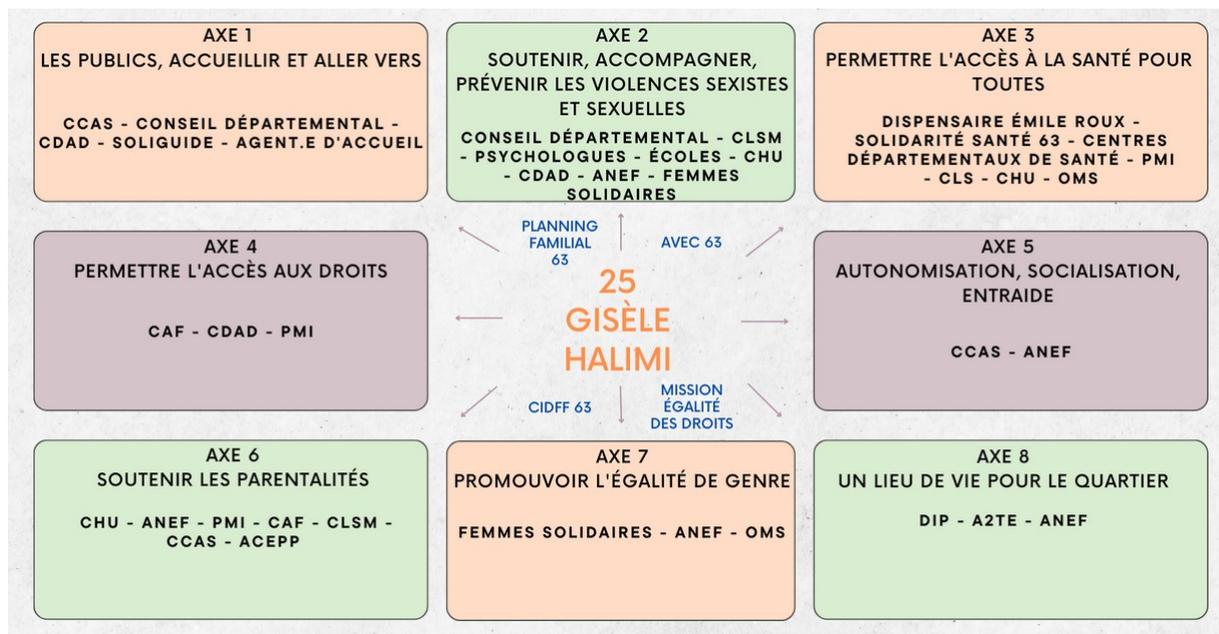
Un pôle ressource pour toutes les femmes

Au cœur de Clermont-Ferrand, le centre accueille toutes les femmes de manière inconditionnelle, qu'elles soient étudiantes, transgenres, seniors, en situation de précarité ou simplement en quête de réponses. L'objectif de ce pôle est aussi d'aller à la rencontre du public, notamment des femmes qui n'auraient pas accès à leurs droits fondamentaux, comme les femmes sans domicile fixe ou en situation irrégulière.

Ce guichet unique offre un point de rencontre dans lequel elles peuvent trouver les ressources nécessaires.

Les objectifs sont les suivants :

- Assurer **l'accès aux droits fondamentaux** pour toutes.
- Garantir **l'accès à la santé** à toutes les femmes.
- Soutenir, accompagner et **lutter contre les violences sexistes et sexuelles**, qu'il s'agisse par exemple de harcèlement sexuel au travail ou de violences conjugales.
- **Favoriser l'autonomisation, la socialisation et l'entraide** entre les femmes. Cette mission passe notamment par un accompagnement par l'insertion (ou la réinsertion) socio-professionnelle.
- **Soutenir les parentalités** et accompagner les femmes en situation de vulnérabilité. L'espace travaille par exemple de concert avec le CHU, situé à proximité. Les équipes médicales de la maternité identifient des femmes qui se trouvent, ou pourraient se trouver, dans des situations vulnérables, esseulées, afin de les orienter vers le « *25-Gisèle Halimi*. »
- Promouvoir l'identité de genre et **encourager une vision inclusive de la société**. La lutte contre les stéréotypes de genre a ainsi été intégrée dans le Plan Éducatif Ville de Clermont-Ferrand, qui inclut la formation des responsables d'accueil de loisirs en matière d'éducation non-genrée.



Un engagement municipal pour la défense des droits des femmes

La démarche autour du « 25-Gisèle Halimi » s'ajoute aux nombreuses mesures initiées par la Ville et la Métropole pour soutenir et protéger les femmes du territoire.

Depuis 2019, le tribunal de Clermont-Ferrand a mis en place une chambre pénale dédiée aux violences intrafamiliales et conjugales (il n'en existe que deux en France). Les victimes sont suivies par des associations mais également des intervenants sociaux présents dans les commissariats et gendarmeries ainsi que par le service d'urgence du CHU. La ville finance également un dispositif d'accompagnement pluridisciplinaire par l'association AVEC 63 auprès des femmes accueillies en structures d'urgence.

A noter également qu'il existe désormais sur le département 96 places d'hébergement dédiées aux femmes victimes de violence, dont 30 places sur Clermont-Ferrand. Le Puy-de-Dôme est désormais l'un des départements les mieux dotés. Le dispositif existant n'étant pas à saturation, il a été décidé de ne pas créer de places supplémentaires au « 25-Gisèle Halimi »

Un aspect clé : plusieurs entrées possibles, pas seulement l'axe des violences au sein du couple

Un des éléments cruciaux du « 25-Gisèle Halimi » - qui le distingue des « Maisons des Femmes » par exemple - c'est sa diversité de services. Bien que la lutte contre les violences au sein du couple soit un axe de travail important, cet espace est plus qu'un simple refuge. Les femmes peuvent y accéder pour une grande variété de besoins, qu'il s'agisse de questions de santé sexuelle et reproductive, d'accès aux droits, de recherche d'informations et d'orientation ou simplement d'un lieu de répit pour se reposer et souffler. En offrant une large palette de services, le « 25-Gisèle Halimi » garantit que toutes les femmes, quels que soient leurs besoins, peuvent trouver le soutien et l'assistance nécessaires, sans se sentir limitées à un seul axe d'intervention. Cela renforce l'engagement de la Ville pour l'inclusion et l'autonomisation de toutes les femmes de Clermont-Ferrand, en veillant à ce qu'elles puissent accéder aux ressources qui leur sont utiles, quel que soit leur parcours.

Les points forts du lieu clermontois

- un lieu de répit pour toutes les femmes, de tous âges, pour tous besoins, tous questionnements
- un lieu qui n'est pas uniquement centré sur l'accueil des victimes de violences au sein du couple
- un lieu piloté par la Ville, experte du travail partenarial et en même temps novateur sur sa forme : à la fois imaginé par les concernées et avec les expertes du sujet
- un centre de santé avec 5 cabinets médicaux dans un contexte de désertification médicale et du manque crucial de gynécologues

Un lieu pour qui ? Qui peut venir au « 25-Gisèle Halimi » ?

Toutes les femmes.

Du grand public aux professionnelles.

Quelques exemples non exhaustifs :

- Une jeune femme étudiante dans la précarité
- Une femme victime de violence qui veut préparer son départ du domicile
- Une femme qui souhaite se poser et se reposer, dans un cadre par exemple de burn out maternel (pour rappel, 1 femme sur 2 est concernée)
- Une femme qui a besoin de venir à une des permanences juridiques gratuites de la plateforme « violences intra-familiales » du tribunal d'instance ou du Conseil départemental d'accès aux droits
- Une mère isolée qui souhaite bénéficier du dispositif « Bala'bulles » et disposer d'un espace de répit et d'accompagnement. Ce Café itinérant Parents-Enfants, porté par l'ACEPP Auvergne permet un temps de partage et d'échanges, visant à soutenir les parents en leur permettant de se rencontrer, avec ou sans enfants.
- Une femme qui souhaite avorter
- Une femme qui souhaite assister à une session d'information collective sur des thèmes très variés
- Une femme sénior, isolée, qui veut participer à des ateliers intergénérationnels portés par le CCAS
- Des professionnels qui veulent former et sensibiliser leurs salariés à des questions de violences sexistes et sexuelles
- Une femme à la recherche de ressources générales en matière de droits des femmes (magazines, livres, conseils ...)
- Une femme qui souhaite découvrir une exposition ou écouter une conférence en lien avec les droits des femmes

Pourquoi le « 25-Gisèle Halimi » ?

Le numéro « 25 » correspond au numéro du bâtiment dans la rue Lucie et Raymond Aubrac. En outre, le nombre « 25 » est très emblématique car, de manière plus symbolique, il fait écho à la date du 25 novembre, « Journée internationale de lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes ». La Ville de Clermont a sollicité la T2C qui a accepté de nommer le futur arrêt de bus en proximité «Gisèle-Halimi».

Un point médiant sépare le nombre du nom, c'est un signe de ponctuation utilisé en écriture inclusive, qui sert à abréger la forme féminine et masculine d'un mot en un seul pour gagner du temps et de l'espace

Inauguration officielle le week-end du 25 et 26 novembre

La date de l'inauguration « festive » du « 25-Gisèle Halimi » n'a pas été choisie au hasard : le 25 novembre, c'est la journée internationale de lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.

Le « 25-Gisèle Halimi » sera inauguré les 25 et 26 novembre prochains : tous les temps sont ouverts au public, sans réservation – excepté le spectacle.

PRATIQUE

1. Ci-joint le programme détaillé du week-end inaugural

2. Accès, horaires :

Adresse : 25 rue Lucie et Raymond Aubrac, 63000 Clermont-Ferrand

Ligne B arrêt « Estaing » (8 mn à pied)

A partir de 2025 : T2C va créer un arrêt « Gisèle Halimi » sur la nouvelle ligne B (arrêt de tram « Gravière », 9 minutes à pied)

Horaires d'ouverture de l'accueil général :

Lundi : 13h00 à 19h00

Mardi : 9h00 à 14h00

Mercredi : 9h00 à 17h30

Jeudi : 9h00 à 17h30

Vendredi : 13h00 à 19h00

3. Le "bâtiment" en chiffres

Maître d'ouvrage : Assemblia

Locataire : Ville de Clermont-Ferrand

Architectes : RMR Architectes Urbanistes, Bruno RESSOUCHE

5 cabinets médicaux

14 bureaux

1 espace convivial et de répit avec un coin jeu enfants

2 salles de réunions et /ou formations

1 jardin

1 terrasse

surface totale : 742 m²

4. Qui retrouve-t-on à demeure dans le lieu :

4 agentes de la Ville de Clermont-Ferrand qui compose la Mission Egalité (effectif doublé en perspective de l'ouverture)

3 associations totémiques : Le Planning Familial, AVEC63, CIDFF

21 salarié.e.s d'associations

60 partenaires



Visuel du graff réalisé par Keymi - sous embargo jusqu'à l'inauguration



Contacts presse

Léa Broussard - 07 60 42 57 54 - lea.broussard@coriolink.com

Amélie Lebreton - 06 70 60 25 30 - amelie.lebreton@coriolink.com

Emmanuel Théron - 07 61 90 23 29 - etherond@ville-clermont-ferrand.fr